

NORME INTERNATIONALE

ISO
9003

Première édition
1987-03-15



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ

Systemes qualité — Modèle pour l'assurance de la qualité en contrôle et essais finals

Quality systems — Model for quality assurance in final inspection and test

Numéro de référence
ISO 9003: 1987 (F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est normalement confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 9003 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 176, *Assurance de la qualité*.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Sommaire

	Page
0 Introduction	1
1 Objet et domaine d'application	1
1.1 Objet	1
1.2 Domaine d'application	1
2 Références	1
3 Définitions	1
4 Exigences en matière de système qualité	1
4.1 Responsabilités de la direction	1
4.2 Système qualité	2
4.3 Maîtrise des documents	2
4.4 Identification du produit	2
4.5 Contrôles et essais	2
4.6 Maîtrise des équipements de contrôle, de mesure et d'essai	2
4.7 État des contrôles et des essais	2
4.8 Maîtrise du produit non conforme	2
4.9 Manutention, stockage, conditionnement et livraison	2
4.10 Enregistrements relatifs à la qualité	2
4.11 Formation	3
4.12 Techniques statistiques	3

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9003:1987

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2f4a594d-e9fc-44db-b108-0f952d41940b/iso-9003-1987>

Systemes qualite — Modele pour l'assurance de la qualite en controle et essais finals

0 Introduction

La presente Norme internationale fait partie d'une serie de trois Normes internationales sur les systemes qualite qui peuvent etre utilises dans le cadre de l'assurance externe de la qualite. Les differents modeles d'assurance de la qualite, etablis dans les trois Normes internationales mentionnees ci-dessous, representent trois formes distinctes d'«aptitude de fonctionnement ou d'organisation» qui conviennent a un cadre contractuel entre deux parties.

— ISO 9001, *Systemes qualite — Modele pour l'assurance de la qualite en conception/dveloppement, production, installation et soutien apres la vente.*

A utiliser lorsque la conformite a des exigences specifiees est a assurer par le fournisseur pendant plusieurs phases qui peuvent comprendre la conception/dveloppement, la production, l'installation et le soutien apres la vente.

— ISO 9002, *Systemes qualite — Modele pour l'assurance de la qualite en production et installation.*

A utiliser lorsque la conformite a des exigences specifiees est a assurer par le fournisseur pendant la production et l'installation.

— ISO 9003, *Systemes qualite — Modele pour l'assurance de la qualite en controle et essais finals.*

A utiliser lorsque la conformite a des exigences specifiees est a assurer par le fournisseur uniquement lors des controles et essais finals.

Il faut souligner que les exigences en matiere de systeme qualite, specifiees dans la presente Norme internationale, dans l'ISO 9001 et l'ISO 9002, sont complementaires (et ne constituent pas une alternative) aux exigences techniques specifiees (produit/service).

Il est prevu que ces Normes internationales soient normalement adoptees dans leur presente forme mais, dans certains cas, il peut etre necessaire de les moduler pour des situations contractuelles particulieres. L'ISO 9000 fournit des indications pour la modulation et la selection du modele approprie d'assurance de la qualite, a savoir ISO 9001, ISO 9002 et ISO 9003.

1 Objet et domaine d'application

1.1 Objet

La presente Norme internationale specifie les exigences en matiere de systeme qualite qui sont applicables lorsqu'un contrat entre deux parties exige que soit demontree l'aptitude du fournisseur a detecter toute non-conformite de produit et a maitriser les dispositions correspondantes pendant les controles et essais finals.

1.2 Domaine d'application

La presente Norme internationale est applicable en situations contractuelles lorsqu'on peut mettre en evidence, avec une confiance appropriee, la conformite du produit aux exigences specifiees a partir d'une demonstration satisfaisante de certaines aptitudes du fournisseur en matiere de controles et essais effectues sur le produit fourni.

2 References

ISO 8402, *Qualite — Vocabulaire.*

ISO 9000, *Normes pour la gestion de la qualite et l'assurance de la qualite — Lignes directrices pour la selection et l'utilisation.*

3 Definitions

Dans le cadre de la presente Norme internationale, les definitions donnees dans l'ISO 8402 sont applicables.

NOTE — Dans le cadre de la presente Norme internationale, le terme «produit» est egalement utilise pour designer, lorsqu'il y a lieu, un «service».

4 Exigences en matiere de systeme qualite

4.1 Responsabilites de la direction

4.1.1 Politique qualite

La direction du fournisseur doit, en matiere de qualite, definir sa politique, ses objectifs et son engagement.

4.1.2 Organisation

4.1.2.1 Responsabilités et autorité

Les responsabilités, l'autorité et les relations de toutes les personnes participant aux contrôles et essais finals doivent être définies.

4.1.2.2 Moyens et personnel pour les vérifications

Le fournisseur doit identifier les besoins internes en matière de vérification, prévoir les moyens nécessaires et désigner des personnes formées et/ou expérimentées pour vérifier que le produit est conforme aux exigences spécifiées (voir 4.11).

4.1.2.3 Représentant de la direction

Le fournisseur doit désigner un représentant de la direction qui, nonobstant d'autres responsabilités, doit avoir une autorité et des responsabilités définies de façon à assurer que les exigences de la présente Norme internationale sont mises en œuvre de manière permanente.

4.1.3 Revues de direction

Le système qualité, adopté pour satisfaire aux exigences de la présente Norme internationale, doit être examiné à intervalles convenables par la direction du fournisseur afin d'assurer qu'il demeure constamment approprié et efficace. Des enregistrements de telles revues doivent être tenus en permanence (voir 4.10).

4.2 Système qualité

Le fournisseur doit établir et entretenir un système qualité efficace pour les contrôles et essais finals du produit achevé. Cela doit comprendre des procédures documentées pour les opérations de contrôle et essais finals, y compris les normes d'exécution et les enregistrements relatifs à la qualité.

4.3 Maîtrise des documents

Des procédures documentées en matière de contrôles et essais finals doivent, en ce qui concerne leur adéquation, être examinées et approuvées avant diffusion par des personnes habilitées. La maîtrise des documents doit assurer que seuls des documents valables sont disponibles pour les contrôles et essais finals.

4.4 Identification du produit

Lorsque cela est spécifié contractuellement, le produit isolé ou les lots doivent être marqués pour identification. L'identification doit être enregistrée sur les enregistrements correspondants (voir 4.10).

4.5 Contrôles et essais

Le fournisseur doit effectuer tout contrôle et essai finals conformément à des procédures documentées et tenir en permanence des enregistrements appropriés afin de donner la preuve complète de la conformité du produit aux exigences spécifiées. Le

contrôle final doit comprendre une vérification des résultats acceptables des autres contrôles et essais effectués antérieurement et nécessaires pour vérifier le respect des exigences (voir 4.10).

4.6 Maîtrise des équipements de contrôle, de mesure et d'essai

Le fournisseur doit étalonner et maintenir en condition les équipements de contrôle, de mesure et d'essai pour démontrer la conformité du produit aux exigences spécifiées.

Tous les équipements de contrôle, de mesure et d'essai utilisés par le fournisseur pour les contrôles et essais finals doivent être étalonnés et réglés par rapport à des équipements certifiés qui se réfèrent de façon valable aux normes reconnues sur le plan national. Le fournisseur doit tenir en permanence des enregistrements concernant l'étalonnage des équipements de contrôle, de mesure et d'essai (voir 4.10).

4.7 État des contrôles et des essais

L'état des contrôles et des essais du produit doit être identifié en utilisant des marquages, des estampilles autorisées, des étiquettes, des bons, des enregistrements de contrôle, des logiciels d'essai, des emplacements physiques ou autres moyens convenables qui indiquent la conformité ou la non-conformité du produit, mise en évidence par les contrôles et essais effectués. Des enregistrements doivent identifier l'autorité chargée des contrôles et responsable de la mise en circulation du produit conforme (voir 4.10).

4.8 Maîtrise du produit non conforme

Le fournisseur doit maîtriser en permanence le produit qui n'est pas conforme aux exigences spécifiées.

Tout produit non conforme doit être clairement identifié et isolé, lorsque cela est possible, pour empêcher l'utilisation non autorisée, la livraison ou le mélange avec un produit conforme.

Le produit réparé ou retouché doit être contrôlé à nouveau conformément à des procédures documentées.

4.9 Manutention, stockage, conditionnement et livraison

Le fournisseur doit prendre des dispositions pour la protection de la qualité du produit et son identification après contrôle et essai finals. Lorsque cela est spécifié contractuellement, cette protection doit être étendue pour inclure la livraison à destination.

4.10 Enregistrements relatifs à la qualité

Le fournisseur doit tenir à jour des enregistrements appropriés des contrôles et essais, pour justifier la conformité aux exigences spécifiées. Les enregistrements relatifs à la qualité doivent être lisibles et identifiables par rapport au produit concerné. Les enregistrements relatifs à la qualité qui justifient la conformité aux exigences spécifiées doivent être conservés pendant une durée convenue et être disponibles sur demande.

4.11 Formation

Les personnes effectuant des contrôles et essais finals doivent avoir une expérience et/ou une formation complémentaire.

4.12 Techniques statistiques

Lorsque cela est approprié, le fournisseur doit établir des procédures pour identifier les techniques statistiques adéquates qui sont nécessaires pour vérifier si les caractéristiques du produit sont acceptables.